

TRACES DE MÉMOIRE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

n° 28

Juin
2018

BELGIQUE - BELGIË
PP
BRUXELLES X
1/9464

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL**

| TRIMESTRIEL N° 28 | AVRIL - MAI - JUIN 2018
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Que signifie le concept
« frontière interdite » lorsque
vous êtes loin de votre
pays natal ?
p. 2

AUSCHWITZ

L'Interessegebiet et les
Postenketten d'Auschwitz.
p. 8

APPROFONDISSEMENT

2001 - 2018
Le grand retour des frontières
de barbelés.
p. 12

SAVIEZ-VOUS ...

...ceci à propos
des frontières ?
p. 14

INTERROGATION

Les frontières à l'ouest
des Balkans durant
l'entre-deux-guerres.
p. 17
+ fiche pédagogique p. 20

RÉFLEXION

Le Gouvernement général.
La « Quatrième » partition
de la Pologne.
p. 21

VARIA

p. 23



ACTUALITÉ

Les frontières interdites

— Le mur de Berlin a été la frontière interdite pendant plus de 28 ans pour des milliers de familles. Aujourd'hui des hommes et femmes nous racontent les frontières interdites dans leurs vies.

Que signifie le concept « frontière interdite » lorsque vous êtes loin de votre pays natal ?

— Une femme et deux hommes nous racontent ce que sont les frontières interdites dans leur vie quotidienne.

AMIR ELIAS JAFARI
ÉCRIT UN LIVRE.

Je suis né en Afghanistan. Mon père était un homme d'affaires, et nous voyagions beaucoup avec lui entre l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran. J'ai deux frères et une sœur. Nous sommes tous nés dans un pays différent, mais avec des racines afghanes. Le pouvoir des talibans se renforçait de jour en jour. Le mode de vie qu'ils imposaient constituait une menace permanente, et les viols et le commerce du pavot étaient aussi source d'horreur quotidienne pour une famille avec quatre enfants. Lorsque mon père a décidé de quitter définitivement notre pays natal, il pensait pouvoir se construire une nouvelle vie en Iran. Il a vendu son affaire pour à peine un cinquième de sa valeur, et a vite compris que la vie là-bas n'offrirait aucune perspective : nous ne pouvions rien y posséder. Ni argent, ni voiture, ni maison. Tous les mois, nous devions payer des policiers corrompus pour que l'on nous laisse en paix. Puis vint le jour où l'argent commença à manquer. Nous avons alors entamé notre long exode à la frontière avec l'Arménie, où nous avons parcouru de nombreux

kilomètres à pied sur des chemins en mauvais état et peu sûrs, pour passer en Turquie. De là, nous avons traversé la mer sur un petit bateau que nous avons gonflé nous-mêmes et nous avons débarqué sur une île grecque. Nous étions si exténués que nous n'avons même pas été dérangés par les matelas puants qui nous attendaient dans la prison crasseuse. La plus grande humiliation vint le lendemain, lorsque ma mère fut obligée d'ôter son voile pour les photos de la police. Cinq jours plus tard, nous étions transférés en train à Athènes, où nous avons reçu un document provisoire. Soit celui-ci serait prolongé après un mois, soit nous serions expulsés vers l'Afghanistan ou l'Iran. Nous avons cherché un passeur, qui nous a fait acheter tout un tas de vêtements et d'autres affaires pour une grosse somme d'argent, mais qui, au bout du compte, n'avait pas de solutions pour nous. Un autre m'a permis de passer la frontière en compagnie d'un garçon que je ne connaissais pas. Ma mère a suivi avec les trois autres enfants, puis mon père a fait le voyage seul. J'avais douze ans lorsque j'ai atterri dans un centre fermé, à Saint-Trond, avec ma famille. Nous avons eu la chance de pouvoir, de là, rallier Grammont, une localité aussi néerlandophone,

pour nous y établir provisoirement. Les premières années, mes parents n'ont pas obtenu de permis de travail, nous devions essayer de nous en sortir avec le revenu d'intégration que l'on nous versait. Au moment même où, après trois ans, nous recevions un avis négatif pour notre demande d'asile, mon grand-père décédait en Afghanistan. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase pour mes parents. Tout leur courage, tout leur amour-propre s'étaient évaporés. J'ai vu mon père pleurer pour la première fois, et ma mère tomber en dépression. Pour ma part, j'ai pensé à quitter l'école, et au suicide. Avec l'aide de plusieurs enseignants, nous avons écrit des lettres, contacté les médias, organisé une marche silencieuse vers Bruxelles. Un Juif, Simon Gronowski, a envoyé pour nous un courrier au ministre de l'Asile et de la Migration de l'époque. Cinq ans après notre arrivée en Belgique, nous avons enfin reçu la bonne nouvelle : nous pouvions rester. Aujourd'hui, je me rends dans des écoles pour témoigner de mon parcours. J'ai également commencé à écrire un livre, et même lorsque je suis confronté au racisme, pour louer un logement, par exemple, je maintiens que je suis plus qu'un réfugié : je suis un être humain.



ARZOO A BIEN MÉRITÉ SON NOUVEAU DIPLÔME DE MÉDECIN.

J'étais sur le point de terminer mes études de médecine, avec une spécialisation en gynécologie, et je travaillais pour une ONG en Afghanistan. Mon engagement en faveur de la contraception et des droits des femmes dans mon pays natal était très mal vu par mon entourage. Je voyais ce que vivaient celles qui avaient beaucoup d'enfants. Nombreuse d'entre elles souffraient de problèmes de santé. Après un certain temps, la situation est devenue invivable pour ma famille et moi. Comme il était impensable d'obtenir un visa pour tout le monde, nous avons décidé de nous enfuir en passant par le Pakistan. Nous avons vendu tout ce que nous possédions et avons également emprunté de l'argent à la famille, pensant pouvoir nous offrir un voyage en toute sécurité jusqu'en Occident. Tout s'est passé relativement bien jusqu'à notre arrivée à Dubaï. Là, nous avons dû nous séparer. Je suis d'abord partie avec les enfants, tandis que mon mari devait arriver quelques jours plus tard. Au bout du compte, il fallut huit mois, pour la plupart sans la moindre nouvelle de lui, avant de nous retrouver. Quand on dit qu'il s'agit de décisions difficiles, on n'a aucune idée de ce que l'on entend par là. Laisser sa vie derrière soi, parce que l'on ne fait pas ce que l'on nous demande. Probablement ne plus jamais revoir ses amis et sa famille. Arriver dans un monde totalement inconnu. Douter de chaque étape que l'on franchit. C'est plus que simplement « diffi-

cile ». Lorsque je suis arrivée à Bruxelles avec mes enfants en juin 2010, j'ai erré pendant des heures dans les rues pour trouver le commissariat. Je ne comprenais pas la langue, je connaissais un peu d'anglais, mais pas un seul mot de français, (ce n'est que plus tard que j'ai appris que j'étais restée à proximité du commissariat). Entretemps, la nuit était tombée et nous n'avions aucun endroit où dormir. Heureusement, nous avons été pris en charge par le *Vluchtenlingenwerk Vlaanderen*, qui a pu nous héberger pour la nuit. Nous avons démenagé assez rapidement à Gand, où je me suis immédiatement inscrite à un cours de langue. Mais avec un bébé de cinq mois à la maison, et sans place dans une crèche, il était difficile de ne pas manquer le moindre cours (plus tard, mon mari et moi nous sommes relayés pour le cours de langue et la garde du bébé). J'ai pris contact avec l'administration pour faire enregistrer mon diplôme, mais après deux ans je n'avais toujours aucune nouvelle. Je ne recevais pas la moindre information. J'ai passé des examens. J'ai réussi l'écrit, mais j'ai raté l'oral à cause du fossé linguistique. Le fait que l'on utilise ici d'autres techniques, d'autres manuels et d'autres méthodes ne m'a pas non plus aidée. À la maison, je n'avais pas d'Internet, pas de livres et je ne parvenais pas à trouver les bonnes informations. J'ai alors abandonné, et j'ai envoyé mon CV pour trouver du travail. J'ai reçu des dizaines de propositions comme femme de ménage. Bien que j'aie le plus grand respect pour les personnes de cette profession, je n'ai pas pu me ré-

soudre à oublier mes études et ma passion pour la médecine. En 2013, j'ai décidé de reprendre des études d'obstétrique à la Haute école Artevelde à Gand. Là aussi, j'ai dû tout prendre en charge. Les autorités flamandes ne considérant pas ce métier comme étant en pénurie, aucune aide n'était prévue. De même, je n'ai pas bénéficié de dispenses pour certaines matières, étant donné que mon diplôme n'était pas reconnu, mais le fait d'avoir réussi ici un examen écrit peu de temps auparavant fut bien utile. J'ai malgré tout décroché mon diplôme, et je fus même élue élève de l'année. Après un entretien, où j'ai dit que je gardais au fond de moi l'espoir de pouvoir exercer un jour mon vrai métier, quelqu'un m'a expliqué que plusieurs lois et règles avaient changé depuis 2014. J'ai réintroduit un dossier pour faire enregistrer mon diplôme afghan. Deux mois plus tard, j'ai reçu un avis positif et je pouvais utiliser mon ancien diplôme pour travailler comme médecin débutant. Je me suis entretemps spécialisée en fertilité, et j'ai la chance d'avoir des collègues et patients sympathiques et serviables. Toutefois, lorsque quelqu'un m'a demandé si j'avais choisi la Belgique pour la « bonne qualité de vie », j'ai dû lui répondre ce qui m'est resté sur le cœur : chez moi, j'avais une vie agréable, mon mari et moi travaillions comme médecins, nous avions notre maison, notre famille, nos amis. Ici, nous ne connaissons personne et nous avons dû tout recommencer à zéro. Nous devons continuer à faire nos preuves chaque jour.

Elias n'est autre qu'un garçon normal qui veut vivre.



© DR

Arzoo a gagné sa bataille pour à nouveau être médecin.



© DR

Rami partage son bonheur avec les démunis.



© DR

RAMI CHERCHE À PARTAGER LA CHANCE QU'IL A AVEC D'AUTRES PERSONNES DANS LA MÊME SITUATION.

Je m'appelle Rami et j'ai un petit salon de coiffure à Gand. Mes parents ont fui la Palestine pour le régime israélien dans les années 1980 et se sont retrouvés dans un camp de réfugiés près de Damas en Syrie. C'est là que je suis né en 1984. C'est aussi dans ce camp que j'ai passé mon enfance et c'est encore dans ce camp que j'ai passé toute mon adolescence. J'y ai appris le métier de coiffeur. Mais il n'y a jamais eu un jour où je ne me sentais pas prisonnier. L'absence totale de liberté, la liberté de connaître d'autres régions, d'autres peuples, d'autres cultures ou d'autres pays, que ce soit les pays voisins ou même ma propre patrie, me pesait très lourd. Aussi le fait que je n'ai pas vraiment de nationalité est un sentiment étrange. J'ai donc décidé de tenter ma chance et de fuir la Syrie. J'ai volontairement choisi de partir en Belgique parce que ma sœur

était venue vivre ici et c'est pourquoi ce pays me semblait plus «familien». Je suis d'abord arrivé en Turquie et j'ai dû continuer par bateau pour atteindre l'île grecque de Lesbos. D'Athènes, j'ai pu venir en Belgique avec un faux passeport espagnol en 2010. On m'a refusé l'asile à mon arrivée, mais comme je suis apatride, on ne pouvait pas me renvoyer non plus ... Le fait que le pays d'où je venais était en état de guerre rendait également un «rapatriement» vie moins évident. Je me suis retrouvé dans un refuge pour sans-abri où j'ai appris un tout nouveau monde: beaucoup parmi les sans-abri étaient des gens bons, gentils et amicaux, chacun avec ses propres problèmes, son propre parcours. Alors que beaucoup cherchaient l'oubli dans l'alcool ou dans la drogue, j'ai recommencé à étudier. Je voulais redevenir coiffeur et suivre un cours de gestion d'entreprise pour ouvrir ma propre entreprise. Enfin, en 2013, j'ai reçu des nouvelles positives suite à ma demande d'asile. Les six premiers mois, j'ai commencé à travailler pour parvenir à ouvrir mon salon de coiffure, mais je me suis vite rendu compte que je

devais donner quelque chose en reconnaissance des opportunités que j'avais reçues. J'ai décidé d'ouvrir mon salon de coiffure tous les mois pendant une journée aux sans-abri et aux réfugiés. Ils peuvent se faire couper les cheveux en payant ce qu'ils veulent. En 2016, j'ai décidé d'élargir mon action : j'ai pris mes ciseaux de coiffeur et je me suis mis à couper les cheveux dans les camps de réfugiés. Je suis allé à Calais et à Dunkerque à quelques reprises et avec un groupe de volontaires néerlandais et allemands, je me suis rendu pendant deux semaines à Lesbos, où j'avais échoué moi-même auparavant, à couper les cheveux. Je suis encore jeune et j'ai l'intention de construire mon avenir. J'ai été emprisonné pendant des années, d'abord dans un camp de réfugiés, mais aussi dans ma tête, plus tard entouré d'une langue étrangère et d'une culture différente. J'ai dû apprendre de nouvelles règles parce que les règles sont là pour tout le monde et il est indispensable de les respecter. J'ai envie de fonder une famille. Mais quand vous dites à une fille que vous venez de Syrie, les réactions sont souvent très déroutantes.



Arzoo, Elias et Rami nous donnent leurs opinions personnelles sur sept questions que nous avons posé sur le thème des 'frontières interdites'.

Nous souhaitons aider les jeunes d'aujourd'hui à comprendre ce qu'implique la notion de « frontières interdites ». Qu'évoque ce terme pour toi ?

A : Je pense qu'il est nécessaire de se mettre dans la peau des personnes qui se sont trouvées face à des « frontières interdites ». C'est la meilleure façon d'essayer de les comprendre.

E : Lorsque j'étais un réfugié, j'ai été souvent confronté à des « frontières interdites », car je n'avais pas les mêmes droits qu'un citoyen « normal » du monde. Je devais, et je dois toujours, enfoncer des portes qui, pour beaucoup, sont autorisées, mais qui pour moi restent interdites. Je pense aux frontières d'État que j'ai dû franchir au cours de notre long voyage, depuis l'Afghanistan jusqu'en Belgique. J'avais à peine cinq ans que je me heurtais déjà à une « frontière interdite » en Iran. Je n'étais pas autorisé à fréquenter l'école maternelle, comme les autres enfants, car les Afghans qui vivent dans la République islamique n'ont pas les mêmes droits que les Iraniens. Nous ne pouvions avoir ni maison ni voiture, ni posséder du capital et, en tant qu'Afghan, il est bien entendu défendu de se marier avec une femme iranienne. J'y ai vécu ce genre de « frontières interdites » au quotidien pendant dix ans. Chaque matin, un élève pouvait lire un passage du Coran devant la classe. Un jour, je me

suis levé pour le faire, mais un enseignant est venu vers moi et m'a demandé si j'étais afghan. J'ai répondu que je pouvais très bien lire le Coran, mais il m'a écarté du micro. J'ai alors su que je buterais encore sur de nombreuses « frontières interdites » à cause de ma nationalité, de mes croyances, de ma culture et de la couleur de ma peau. Toutes choses absurdes, ai-je pensé, qui servaient à me coller un stéréotype et à dresser des « frontières interdites » devant moi.

R : Je suis né en Syrie alors que mes parents étaient des réfugiés palestiniens. Par conséquent, j'ai été apatride toute ma vie. Avoir ma propre nationalité a toujours été une frontière « interdite » pour moi.

Quelle est la plus grande « frontière interdite » que tu as rencontrée dans ta vie : une frontière qui t'était interdite dans ton pays natal ou dans le pays où tu devais commencer une nouvelle vie ?

A : D'après mon expérience, la plus grande frontière interdite est l'inégalité entre les hommes et les femmes, qui devraient vivre sur un pied d'égalité et bénéficier des mêmes droits.

E : Dans ma vie, les frontières interdites auxquelles j'ai été confronté reposaient généralement sur ma religion, l'Islam. Une croyance qui n'était pas vraiment un choix personnel,

mais plutôt la conséquence du respect et d'un suivi culturel des convictions de mes parents. Je suis une personne qui réfléchit souvent profondément sur ma vie et qui se heurte fréquemment à des questions existentielles, ainsi que sur la foi. J'ai lu récemment une belle citation d'un psychologue iranien : « Je crois que je crois dans la foi, mais je n'ai aucune foi dans une croyance, je crois. » Comme ma foi dressait de nombreuses « frontières interdites » devant moi, je me suis mis à lire davantage sur l'humanisme libéral, une pensée dont je me suis senti plus proche. Je n'ai jamais eu le sentiment qu'il me manquait quelque chose, et certainement pas que je prenais une mauvaise direction. En sortant petit à petit du cercle des croyants fervents, mon regard sur eux a changé, et j'ai compris que beaucoup croyaient pour compenser leur manque de confiance en eux et d'indépendance. Un des exemples de ma propre « expérimentation » de la foi est survenu pendant le ramadan : ma mère m'a expliqué que si je priais et jeûnais bien, j'obtiendrais de bons points à l'école et que j'atteindrais Allah. J'ai bien prié, j'ai bien jeûné... mais je n'ai pas étudié, et j'ai donc eu de mauvais points. Peut-être que si j'avais moins jeûné, j'aurais eu plus d'énergie. Et plus de temps pour étudier si j'avais moins prié... En fin de compte, toutes les frontières qui m'étaient interdites en Belgique



→
Chaque homme son histoire,
chaque homme son voyage.

(pas d'amie, ne pas boire, ne pas fumer, ne pas aller à une fête) m'étaient imposées par ma religion.

R : Depuis les années que je vis en Belgique, j'ai rencontré beaucoup de gens sympathiques. Les clients de mon salon de coiffure ou des voisins de quartier. Occasionnellement, j'invite ces gens à venir manger avec moi, pour apprendre à mieux me connaître. Cependant, personne d'ici ne m'a jamais invité chez lui. Je n'ai jamais eu la chance de me faire un ami belge. Cela me semble être une frontière que je ne parviens pas à franchir.

Qu'as-tu trouvé le plus difficile à franchir : une frontière d'État, une frontière linguistique ou une autre barrière, qui pourrait concerner les différences entre cultures ?

A : Pour moi, c'est la barrière de la langue qui s'est révélée la plus importante pour obtenir des informations correctes permettant de construire un avenir. La différence de culture peut aussi dresser certaines frontières.

E : Pour moi, c'est la barrière de la langue qui fut la frontière la plus difficile à franchir. Lors de mon premier jour d'école, ici en Belgique, j'ai pleuré et supplié ma mère de ne pas m'abandonner dans cet établissement dont je ne parlais ni ne comprenais la langue. J'étais convaincu que tout le monde allait se moquer de moi et me faire mal. Je suis resté des jours et

des jours dans cette classe, comme un muet qui ne comprenait rien et qui n'était même pas capable de demander la permission pour aller aux toilettes. Lorsque quelqu'un m'abordait et que je répondais en persan, il pensait que je l'insultais... une période horrible.

R : Apprendre la langue est l'une des choses les plus difficiles quand vous arrivez dans un pays étranger. La bonne communication est tellement dépendante du fait de pouvoir se parler et de se comprendre correctement.

Ce qui est considéré comme tout à fait normal dans une culture peut apparaître totalement tabou et interdit dans une autre. Quels exemples as-tu rencontrés dans ton parcours personnel ?

A : Le port du voile est très différent dans les deux pays. Ici, en Belgique, les femmes peuvent choisir plus librement. Sur le plan des études aussi. Dans mon pays natal, les parents choisissent généralement l'avenir des filles. Ici, elles ont plus de libertés pour décider elles-mêmes.

E : Lorsque j'ai quitté l'Iran avec ma famille pour rejoindre la Turquie, j'ai vu des femmes sans voile, ce qui n'était pas du tout normal pour moi, qui n'étais jamais sorti d'Iran jusqu'à mes onze ans. En Grèce, aucune femme ne le portait, et j'ai vu ici et là des gens s'embrasser sur la bouche. Ce n'était pas du tout

normal pour moi et mes parents ont rendu les choses encore plus difficiles en répétant sans cesse que je ne pouvais pas regarder, que je devais tourner la tête à gauche ou à droite. Lorsque nous sommes arrivés en Belgique, ce fut aussi très étrange pour moi de devoir aller à l'école tous les jours de 8 h à 16 h. En Iran, les journées commençaient à 8 h 30 pour se terminer à 12 h. Sur le chemin qui menait du centre-ville à l'école, je voyais des femmes debout derrière de grandes vitres, en bikini et culotte, je pensais que ces personnes n'avaient pas de vêtements, qu'elles étaient peut-être punies... Les gens qui se croisaient se souriaient mutuellement et disaient : « Salut ! Bonjour ! ». Parfois, je saluais mon prof plus de cinq fois sur une journée. Il me souriait et m'apprenait qu'une seule fois suffisait.

R : Tout est complètement différent, pas mieux, pas pire, juste complètement différent. Il est parfois extrêmement difficile de s'adapter à un certain mode de vie en un temps relativement court pour trouver rapidement son chemin dans une nouvelle société et, par exemple, pour trouver rapidement un travail que vous pouvez gérer, étant donné que tout fonctionne différemment que chez vous.

Peux-tu donner des exemples de frontières que tu n'as pas voulu franchir, que tu t'es toi-même interdites ?



Les Droits de l'homme,
le droit à la liberté.

Et pourquoi avoir posé ce choix, si tant est que ce fût un choix ?

A : Recevoir et donner une bonne éducation, ne pas mentir, ne pas voler, être gentils entre nous, s'entraider, courage et amour-propre, ne pas abandonner. Toutes ces choses créent d'elle-même des frontières que je ne voudrais jamais franchir.

E : Toute ma vie, j'ai dû franchir des frontières que j'aurais préféré m'interdire : surtout celle qui me sépare de ma patrie. Je rêve quotidiennement de pouvoir retourner un jour en Afghanistan, le pays où je me sens chez moi, au sens littéral et figuré. Le pays où des milliers de soldats sont tombés pour moi et d'autres Afghans, pour que nous puissions survivre, pour que nous soyons libres. Le pays où je suis né, où mes ancêtres sont enterrés et où la terre respire mon histoire.

R : Je n'ai pas vraiment de réponse à cette question, je pense juste qu'il faut rester soi-même et faire de son mieux.

Pourrais-tu citer un exemple positif de frontière imposée par des gens à d'autres gens ?

A : Dès ma plus tendre enfance, mes parents m'ont appris qu'il existe certaines frontières à connaître et à respecter. Elles nous aident en effet à nous bâtir un avenir radieux.

E : Interdire des frontières n'est pas toujours une mauvaise chose. Certaines doivent exister,

des lignes à ne pas franchir, car un homme sans limites peut être très mauvais. Sans frontières sociales, on laisse libre cours au vol ou au meurtre. Une société sans lois ni sanctions ne fonctionne pas. Regardez ce qu'il se passe actuellement en Afghanistan : 3 000 personnes y meurent en moyenne chaque mois. 90 % du pavot y est produit et c'est un des pays qui « fournit » le plus de terroristes... En Afghanistan, on assiste à des viols tous les jours. Il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'un père vende ses enfants pour un repas.

R : J'ai toujours essayé de devenir meilleur et de sortir plus fort de mes expériences. C'est le positif dont je me suis toujours souvenu.

Les frontières servent généralement à maintenir des gens dans ou en dehors d'un groupe. Quand nous les franchissons, nous rejoignons un autre groupe. Selon toi, que se passerait-il si nous vivions sans frontières, et donc sans frontières interdites ?

A : On pourrait voir un monde sans frontières, avec une seule langue et culture, comme le monde idéal. Il faut alors partir du principe que chaque personne est une bonne personne. Malheureusement, des frontières sont nécessaires pour assurer la sécurité et contrôler celles et ceux qui ont de moins bonnes intentions.

E : Personnellement, je trouve que les frontières d'État sont inutiles et ne fonctionnent pas

vraiment. Ce sont elles et la peur qu'elles soient franchies qui font se déchaîner les préjugés, le racisme et la haine des peuples. Nous sommes tous égaux et nous devrions tous recevoir les mêmes chances, une voix pour pouvoir se défendre. Mais les frontières d'État limitent la liberté et empêchent de s'ouvrir au monde. En revanche, les frontières personnelles sont nécessaires : elles sont naturelles et on y a certainement droit. Chacun a besoin de temps à autre de repos et de solitude. On ne peut pénétrer dans la zone personnelle de l'autre que lorsqu'il l'autorise expressément.

R : Ce serait un monde idéal. Mais même avec les meilleures intentions, des visions du monde idéales ont été faites et n'ont pas réussi pour autant. Il suffit de lire la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'article 13 dit ce qui suit : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » Dans combien de parties du monde les gens peuvent-ils dire qu'ils ont vraiment ce droit? ■

Entretiens : **Georges Boschloos**
Mémoire d'Auschwitz ASBL
Merci à Rosalie Heens
de Vluchtelingenwerk Vlaanderen
Traduit du néerlandais
par Ludovic Pierard

L'Interessegebiet et les Postenketten d'Auschwitz.



Auschwitz et dans ses camps annexes, la clôture de fils barbelés, qui est aujourd'hui devenue le symbole de tous les camps de concentration, n'était pas la seule frontière qui séparait les détenus du monde extérieur. Les camps de concentration d'Auschwitz et de Birkenau, et tous ceux qui en dépendaient étaient intégrés dans ce que les nazis appelaient l'*Interessegebiet*, soit une zone d'environ 40 km², où près de 58 camps annexes ont été créés entre 1941 et 1945 (au total, une quarantaine de camps dépendaient d'Auschwitz, certains se trouvant donc aussi en dehors de cette *Interessegebiet*). Plusieurs villages polonais avaient été vidés de leurs habitants à cet effet. Plus de 1 000 maisons et granges rasées. Les matériaux de construction ainsi récupérés ont été utilisés pour construire les camps. Les briques du village de Brzezinka (Birkenau) sont toujours visibles à l'heure actuelle dans le « camp des femmes » BI d'Auschwitz II Birkenau.

À partir de 1943, chaque

« grand » camp (Auschwitz I (*Stammlager*), Auschwitz II Birkenau et Auschwitz III Monowitz) disposait de son propre commandant et de camps annexes de plus petits camps de travail. La fonction de cet *Interessegebiet* était double : créer de la place pour le travail forcé et une zone qui devait isoler entièrement les prisonniers du monde libre. Elle offrait en outre par la même occasion aux SS un « paravent » géographique pour dissimuler les crimes qu'ils commettaient dans les camps de concentration et d'extermination.

La frontière entre captivité et liberté s'apparentait à un parcours d'obstacles mortels pour le prisonnier désireux de s'évader. Il devait tout d'abord franchir les clôtures de fils barbelés du camp, également connus sous le nom de *kleine Postenkette*. À Auschwitz I et II, celles-ci étaient en outre électrifiées, avec respectivement 400 et 760 volts, ce qui est suffisant pour tuer quelqu'un sur le coup. Les détenus le savaient et certains se jetaient donc « sur le fil » pour se suicider.



© Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau

↑ Plan réalisé par les Allemands de l'*Interessegebiet* qui comprenait environ 40 km².

Plan de l'*Interessegebiet* où l'on peut distinguer les zones d'influence d'Auschwitz et d'Auschwitz II Birkenau. ↓



© Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau



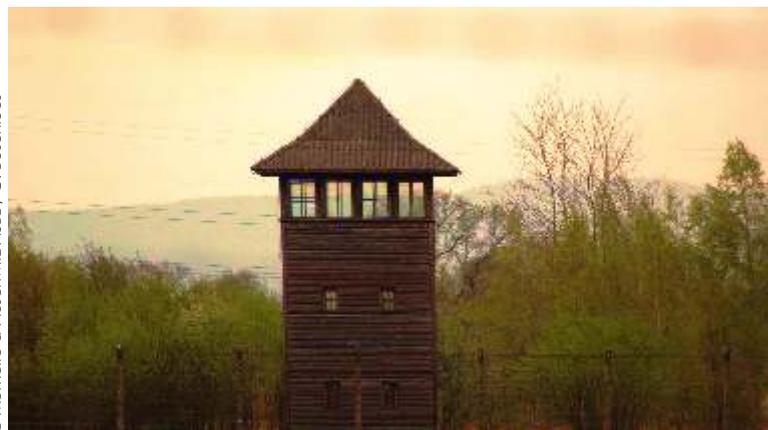
Les tours de guet étaient occupées par des soldats SS tenus d'ouvrir le feu immédiatement. Ce devoir était connu sous le nom de *Postenpflicht*, un ordre écrit qui s'adressait à tous les gardes SS de tous les camps de concentration et qui stipulait qu'ils devaient tirer sur les prisonniers qui tentaient de s'échapper, sans avertissement oral ou tir de sommation préalable. Se diriger simplement vers les fils barbelés suffisait déjà pour être abattu. Les gardes qui ne le faisaient pas

risquaient une sanction disciplinaire. À Auschwitz I, les fils barbelés étaient placés sur une double rangée de piliers en béton de 3,30 m de haut et s'inclinaient vers l'intérieur au sommet. Des plaques de béton étaient également enterrées pour empêcher les prisonniers de creuser un tunnel. Une petite tour de guet se dressait à chaque coin du camp, et une plus grande au centre de chaque côté.

Si le détenu parvenait à tromper la vigilance des gardes et à pas-

ser les fils barbelés (qui n'étaient pas en permanence sous tension), il n'était pas encore libre. L'espace situé juste à l'extérieur du camp était encore et toujours une zone SS, où les *Kommandos* de prisonniers devaient effectuer des travaux pénibles en journée et qui était délimitée quelques kilomètres plus loin par une deuxième frontière de fils barbelés, la *große Postenkette*. Ici aussi, on avait dressé des tours occupées par des gardes chargés d'abattre les éventuels fugitifs. Des SS accompagnés de chiens ratisaient systématiquement la zone où ces derniers auraient pu se cacher. Il n'était donc pas vraiment aisé de réussir une évasion, d'autant plus que de nombreux fuyards étaient finalement retrouvés ou abattus par la police. Malgré tout, selon les données actuelles, au moins 180 prisonniers sont parvenus à franchir la frontière entre captivité et liberté.

Les gardes avaient comme ordre de tirer pour tuer sans avertissement. ↓



© Mémoire d'Auschwitz ASBL / G. Boschloos

Frédéric Crahay

Directeur

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Traduit du néerlandais

par Ludovic Pierard

2001 - 2018

Le grand retour des frontières de barbelés.

Le fil de fer barbelé : une histoire récente.

C'est en 1874 que le fermier américain Joseph Glidden¹ invente, dans le village de DeKalb en Illinois, un moyen de produire un fil de fer tressé autour de piquants en fer. Il invente surtout le moyen de le produire rapidement et à moindre coût et c'est exactement ce dont l'Amérique du Nord des grandes plaines avait besoin pour garder le bétail. L'invention de Glidden marqua parallèlement le déclin des cow-boys, qui faisaient ce travail auparavant² et qui incarnaient le Wild West, « l'Ouest sauvage » qui fut dorénavant délimité et organisé. De nos jours, plus de 450 licences existent pour produire le fil barbelé et on compte environ 2 000 variantes de ce produit³. Rapidement, l'usage de barbelés va se répandre partout où les pâturages ont besoin d'être rationalisés. À côté de l'usage agricole, le fil de fer barbelé sera utilisé dans des contextes de contrôle de populations et, dans différents conflits coloniaux, on verra les animaux remplacés par des êtres humains considérés comme faisant partie d'un groupe adverse. Ainsi, durant les guerres qui opposent les Américains aux Espagnols à Cuba et aux Philippines, deux pays faisant encore partie de l'empire colonial

Il faut remonter aux attentats du 11 septembre 2001 à New York pour évoquer le retour des barrières qui servent à protéger « ceux qui sont dedans » de « ceux qui cherchent à entrer ». La réapparition de murs et de barrières surfe sur le sentiment d'insécurité réel généré par une menace qui elle ne l'est pas toujours. Depuis les attentats des *Twin Towers* et le *Patriot Act* américain, signé le 26 octobre 2001, une volonté croissante d'ériger des barrières afin de contrôler qui entre s'est emparée du monde. Revenons un peu en arrière pour évoquer l'histoire de ces barbelés devenus si nombreux dans notre vie quotidienne et notre imaginaire collectif qu'on n'y prête souvent plus attention.

espagnol à la fin du XIXe siècle, les populations locales seront partiellement parquées dans des camps de *reconcentración*, ce qui donnera par la suite le terme plus connu de camp de concentration. Concrètement, des parties de la population indépendantiste seront détenues dans des espaces délimités avec des fils de fer barbelés, facile à installer rapidement et aisément gardable. L'opinion publique européenne ne sera toutefois choquée qu'à partir de la seconde guerre dite « des Boers » en Afrique du Sud qui se déroulera de 1899 à 1902. Qui avait-il donc de si choquant dans cette guerre qui opposa le colonisateur britannique aux Boers blancs ? Les Boers étaient les descendants de pionniers hollandais en Afrique du Sud, installés là depuis le XVIIe siècle. C'était aussi un des premiers conflits dont les

images parvenaient en Europe et ensuite, l'opinion n'appréciera pas que des chrétiens blancs mettent d'autres chrétiens blancs dans des situations d'une extrême précarité. De fait, les soldats britanniques mettaient des femmes, enfants et vieillards boers dans des camps de concentration à l'hygiène plus que déplorable. Le même sort fut réservé aux Noirs qui étaient du côté des insurgés boers. C'est de cette façon, en s'attaquant à leurs familles, que les Britanniques comptaient mettre les guérilleros boers sous pression. Cette politique porta ses fruits en 1902, quand la guerre cessa à l'avantage des Anglais. C'est durant l'occupation allemande de 1914-1918 que la Belgique connût pour la première fois une frontière fermée de façon plus ou moins hermétique. En réponse aux nombreux Belges qui



Fil à haute tension érigé par les Allemands à Molenbeersel (Hinrooi) durant la Première Guerre mondiale.



avaient fui l'avancée allemande en traversant la frontière vers les Pays-Bas, les occupants allemands décidèrent d'ériger en avril 1915, en plus des barbelés, une clôture en fil de fer mise sous tension à 2 000 volts et longue de 332 kilomètres. Bien que la frontière fût encore perméable, la mesure fit un nombre considérable de victimes. La clôture, que les habitants locaux appelaient le « Fil de la Mort » entraîna la mort de 800 à 2 000 personnes, selon les estimations⁴.

La symbolique du barbelé.

L'époque qui influença le plus la symbolique liée aux barbelés est incontestablement celle qui connut la domination du parti nazi en Allemagne et la Seconde Guerre mondiale qui s'ensuivit. Les camps de concentration du système répressif mis en place par les nazis ont durablement forgé notre

image du monde concentrationnaire. Les récits des survivants et les images prises à la libération des camps de concentration, montrant des hommes et des femmes squelettiques derrière des barbelés, ont à jamais changé notre perception de cet outil à l'origine agraire. D'objet utilitaire, il est devenu partie intégrante de l'attirail du bourreau. L'image de la clôture aux fils de fer barbelés est tellement associée aux camps de concentration que certains sites mémoriels en ont réinstallé, comme c'est le cas à Vught aux Pays-Bas. Au Musée d'État d'Auschwitz, en Pologne, les barbelés à Auschwitz et à Birkenau doivent être remplacés tous les six ans à cause de la corrosion. Comme c'est devenu un élément déterminant du champ visuel lié à Auschwitz, les nouveaux barbelés doivent « vieillir » à l'air libre pendant quelque temps avant leur mise en place⁵. En Belgique,

le Mémorial du fort de Breendonk est également entouré de barbelés. Enfin, l'organisation non gouvernementale Amnesty International a pris comme logo une bougie entourée d'un fil de fer barbelé pour symboliser l'oppression, face à la chaleur qu'incarne la bougie⁶.

Des clôtures divisant des continents.

La Guerre froide (1945 - 1989) divisa le monde en blocs, non seulement politiquement, mais aussi physiquement. Le mur de Berlin (1961 - 1989) en était un symbole fort, mais surtout le Rideau de fer, comme l'a nommé Winston Churchill, qui coupait l'Europe en un bloc communiste à l'Est et un capitaliste à l'Ouest. Bien qu'utilisé également dans d'autres contextes, que nous n'évoquons pas ici, la dénomination de Rideau de fer impliqua la construc-



Le barbelé est une des images indélébiles liée à la mémoire collective quand il s'agit de camps de concentration
(Scène de HAMP par la troupe de théâtre HOTEL MODERN)



© Mémoire d'Auschwitz ASBL / G. Boschloos



© DR

↑ La dépouille de Felani Khatun, une jeune fille bangladaise abattue par la garde frontalière indienne le 7 janvier 2011.

tion de milliers de kilomètres de clôtures faites de barbelé qui devaient séparer les deux systèmes concurrents. Il fallut attendre 1989 pour voir s'ouvrir ces frontières qui avaient séparé les Européens pendant plus de quarante ans.

Enfin, parlons de la plus longue clôture faite en barbelés jamais construite par l'homme à ce jour : la frontière entre l'Inde et le Bangladesh. Avec ses plus de 3 200 kilomètres de longueur (plus que le Rideau de fer), la barrière qui sépare les Indiens des Bangladais est gardée par la plus importante force de surveillance au monde, la Border Security Force indienne, composée de 220 000 hommes, qui doit tirer à vue sur tous ceux

qui voudraient passer d'un pays à l'autre, c'est-à-dire du Bangladesh vers l'Inde. La barrière fut commencée dans les années 1980 et a été terminée en 2010. Les raisons de sa construction sont diverses, telles que le contrôle des migrations entre les deux pays ou encore la volonté de l'Inde de calmer des troubles internes. Inconnue du grand public occidental, cette frontière meurtrière, qui provoque environ 200 morts par an, est sortie de l'ombre à la suite de la mort de la jeune Felani Khatun, le 7 janvier 2011. Cette jeune bangladaise de 15 ans devait se marier en Inde et essaya de passer la clôture avec son père en s'aidant d'échelles. Sa robe se prit

dans les barbelés, la jeune fille cria et les gardes-frontières indiens lui tirèrent dessus. Elle mit plusieurs heures à mourir empêtrée dans les fils et son sort particulièrement cruel émut brièvement la société internationale.

A-t-on encore besoin de barbelés en 2018 ?

En constatant l'érection presque effrénée de clôtures de par le monde et la promesse (électorale) d'en ériger de nouvelles, on pourrait répondre par l'affirmative à la question posée ci-dessus. Le candidat élu aux présidentielles américaines de novembre 2016,



© Nicolas Pinault

↑ La clôture qui entoure le port de Calais, à côté de l'endroit où se trouvait la 'Jungle de Calais'.

Donald Trump, a fait de l'érection d'un mur entre les États-Unis et le Mexique un point important de sa campagne. Pourtant, la décision d'ériger ce mur (en fait souvent des clôtures avec des barbelés) avait déjà été prise en 2006, sous l'administration de Georges W. Bush. Il semble donc que la clôture ne soit pas le point essentiel, mais bien la peur de ce qu'elle est censée arrêter. Il faut que l'opinion publique, les gens qui sont « dedans », se sente en sécurité. Reste à savoir si les clôtures sont réellement efficaces. Depuis celles des camps de concentration « primitifs » des colonies espagnoles de la fin du XIXe siècle jusqu'aux clôtures high-tech des

quartiers riches de Johannesburg, elles ont toujours réussi à être franchies par des gens motivés. Pour ce qui est des flux migratoires de gens fuyant la misère et la guerre⁷, aucune clôture si haute soit elle, ne peut les arrêter, tout au plus en dévier la trajectoire. ■

Frédéric Crahay
Directeur
Mémoire d'Auschwitz ASBL
Paru comme analyse
dans le décret
de l'éducation permanente

(1) <http://gliddenhomestead.org/barbed-wire.html>

(2) Dick Wittenberg, *Prikkeldraad. Een geschiedenis van goed en kwaad*, Anvers, Atlas Contact, 2015, p. 72.

(3) <http://www.barbwiremuseum.com/history.html>

Les utilisations militaires du fil de fer barbelé se développeront davantage lors de la Première Guerre mondiale, alors que les modes de combats en rase campagne, hérités du XIXe siècle, se verront gênés par ces barrières qui sont faciles à monter et de surcroît invulnérables. D'innombrables « poilus » se voyaient ralentis dans leur progression par cet ennemi qui ne s'épuisait jamais, les mitrailleuses adverses n'avaient qu'à faire le reste. En outre, durant cette période de conflit mondial, des camps de concentration entourés de barbelés ont vu le jour pour y mettre les prisonniers de guerre ennemis.

(4) www.dodendraad.org

(5) Hans Citroen, *Auschwitz - de Judenrampe, vergeten spoor*, Laren, Verbum, 2014, p. 22.

(6) <https://jeunes.amnesty.be/jeunes/informe-toi/amnesty-et-les-droits-humains/article/ton-travail-de-classe-sur-amnesty?lang=fr>

(7) Voir à ce sujet l'émission *Le Dessous des Cartes*. Des frontières qui se referment ? : <https://www.youtube.com/watch?v=kycS-6bDx84>

... ceci à propos des frontières ?

Un jeune homme de seize ans avec de l'ambition et un objectif en vue : étant Juif, vivre parmi ses frères à Eretz Israël, qu'il décrit comme « une partie importante ». En commençant par apprendre leur langue, car il veut savoir qui ils sont et comprendre ce qui les anime.

Le problème lorsqu'il écrit ce texte est qu'il est traqué par les nazis, et vit toujours dans la clandestinité en Belgique. Il doit donc se battre jour après jour pour survivre. Il s'appelle Moshé Flinker, et est arrivé à Bruxelles après avoir fui les Pays-Bas avec sa famille. Cette citation est extraite de son compte rendu de la journée du 18 décembre 1942 dans son journal intime. Le 19 mai 1944, il est déporté de la caserne Dossin avec le convoi 25. Le 22 janvier 1945, Moshé s'éteint, épuisé, déshumanisé, victime de la Shoah à Bergen-Belsen.

Du préjugé à la concertation.

Son journal intime, impérissable, oppressant, marqué par les épreuves de la vie (1942-1943), saisit le lecteur ; son ambition et son message, formulés si clairement dans sa situation sombre et sans issue, traduisent bien ce qu'implique l'envie de « vivre ensemble ». Ici, nous ne sommes pas confrontés à un jeune homme perdu dans ses rêves. Moshé Flinker est conscient des efforts à fournir pour vivre ensemble. Plutôt

— « J'ai déjà écrit plus haut que j'ai commencé à étudier l'arabe. Je n'étudie pas cette langue simplement parce qu'elle met plaît. J'ai commencé et je voudrais vraiment finir de l'apprendre parce qu'une partie importante des habitants d'Eretz Israël et de ses voisins la parlent. Pour atteindre le but que je me suis fixé plus haut, j'ai pensé qu'il me fallait vraiment au minimum apprendre à parler l'arabe. [...] Il est clair que, d'abord et avant tout, il faudra vivre en paix avec nos frères les fils d'Ismaël qui eux aussi sont descendants d'Abraham. »¹

que de se couper des « frères » qui revendiquent le même territoire, et qui se dressent donc en travers de la route, il veut comprendre qui ils sont pour pouvoir vivre parmi eux. Pour ce faire, des frontières doivent tomber : celles de la polarisation. Moshé étudie donc l'arabe dans les conditions dégradantes et extrêmement pénibles que les événements lui imposent. Ce sont les mêmes barrières que nous devons aussi abattre si nous voulons éviter tout « esprit de camp », à savoir celles de l'angoisse, des préjugés, de l'assertion idéologique qui ne veut pas céder.

Ces frontières se caractérisent, entre autres et de manière très frappante, par un discours populiste tenu par certains responsables politiques et groupes de pression, qui jouent en permanence sur les émotions et propagent par différents canaux des solutions fermes censées régler « le » problème. Tout comme on ne peut parler « du » Juif, on ne peut parler « du » musulman ou « du » réfugié. Nous devons parler de « gens », avec leur propre identité qui s'exprime dans une grande diversité. Pour parler ainsi l'un de

l'autre, il peut être utile de se comprendre et de connaître la langue de son voisin. Bien trop souvent, des métaphores creuses manipulent l'opinion publique, depuis « ils rentrent comme ils veulent en Europe » jusqu'aux « ONG qui stimulent l'appel d'air ». Il y a deux ans, un politicien flamand a comparé la crise des réfugiés à une « catastrophe naturelle qui nous » frappe. N'ayons pas peur de qualifier les frontières de la polarisation de frontières « interdites » à supprimer, de mur que nous devons abattre.

Nous devons démonter les frontières d'acier en utilisant la nuance et le dialogue. Voulons-nous nous diriger davantage vers le centre, polir les côtés acérés et nous efforcer de nous écouter mutuellement ? Le jeune Moshé Flinker nous montre la voie. Nuancer signifie que plusieurs territoires peuvent déborder l'un sur l'autre, s'influencer et se féconder mutuellement. Ces territoires représentent nos idées, face auxquelles nous devons continuer à nous montrer critiques. Parallèlement, il est nécessaire de franchir des frontières pour permettre des visites interactives.



LUMIÈRE D'OMBRE — clair-obscur en parfaite harmonie (Bruno Neuville)

En route.

L'actualité fixe les priorités et nous met face à nos responsabilités : démanteler les frontières de l'incompréhension et de l'ignorance. Voici trois exemples qui illustrent combien ce démantèlement est urgent et impératif.

- Le meurtre brutal de Mireille Knoll, une Française juive de 85 ans, et les motivations antisémites de son auteur montrent clairement que des sentiments de haine virulents à l'égard de certaines communautés sont toujours bien vivants. Nous ne pourrions nous en débarrasser qu'en continuant à promouvoir la compréhension et la tolérance mutuelle.
- La réaction au projet *Lam Gods*, du NTG à Gand, fut révélatrice d'un mode de communication bredouillant et opportuniste dans notre pays. Cette pièce de théâtre allait offrir une tribune à d'anciens combattants de Daech. Informations légères et demi-vérités ont immédiatement manipulé l'opinion publique par des voies politiques, que ce soit sur Twitter ou au Parlement. Depuis le perchoir du Parlement flamand, un député s'est demandé si nous ne pourrions pas aussi voir Kim De Gelder et Hans Van Tamsbeke apparaître dans des productions sur la violence dans la société en qualité d'acteurs expérimentés. Des mots prononcés sans gêne, en outre malheureux et populistes. Il faut toutefois re-

connaître que c'est la façon dont le NTG a présenté le projet *Lam Gods* qui a déclenché ces réactions virulentes. La question d'une communication nuancée et mûrement réfléchie, en dehors de toute irruption d'émotions, est primordiale.

- Actuellement, des enfants (de nationalité belge) de combattants de Daech sont enfermés dans des camps de réfugiés kurdes. L'« approche » politique indécise, hésitante de ce problème doit être corrigée de toute urgence. Ces enfants sont mis dans le camp de l'ennemi sans autre réflexion. La polarisation redevient d'emblée la frontière d'acier, et les enfants sont une fois de plus les victimes innocentes de

SAVIEZ-VOUS ...

l'intolérance et d'une surenchère idéologique terrifiante. La France a bien enclenché une procédure pour accueillir ces enfants du jihad sur son territoire, justement pour éviter qu'ils ne soient aspirés dans une spirale inextricable de sentiments de haine et de vengeance provoquée par des expériences traumatisantes. Le ministre français de l'Intérieur a déjà déclaré en février de cette année que la France souhaite rapatrier les enfants (de nationalité française) des combattants de Daech avec l'aide de la Croix-Rouge. Les enfants n'ont pas commis d'actes barbares.

« Stop à la guerre contre des enfants », supplie aussi Geert Capelaere² dans De Standaard (30/3/2018), « leur protection n'est pas négociable. » En d'autres termes : ne les enfermez pas dans la case « ennemi », ne les voyez

pas comme « l'autre qui nous menace. » Où en serions-nous en Belgique sans le reportage de Rudi Vranckx, journaliste de la VRT, sur les enfants belges du jihad ?

VISION.

« Ne soyons pas naïfs », telle est la frontière d'acier qui est défendue trop facilement, et avec obstination. Une frontière interdite toutefois, si nous voulons sortir de la polarisation.

Gardons à l'esprit l'ambition et l'engagement de Moshé Flinker, et rendons hommage à ce jeune homme exceptionnel en aspirant, avec une vision, à démanteler les frontières interdites de la polarisation. Ce n'est qu'alors que nous pourrons nous approcher du « but que je me suis fixé », car... ■

Bruno Neuville

en toch komt u
mij tegen
ook al wil u dat
behendig
wenselijk graag
vermijden
beklemmend menselijk
langs omwegen van u
van vele valse angsten
uw leven bevend
binnen uw omheining
- *jedem das seine* -
kan u niet ontmoeten
wie u bezwerend
onwetend niet
kennen wil
vlucht niet
vrees niet
dat ik uw schaduw
worden zal³

et pourtant
tu me rencontreras
même si tu
-de manière agile-
désirerait pouvoir
m'éviter
oppressant mais humain
par les détours de
tout ton être
dans tes nombreuses
doutes d'angoisses
pâles
tremblantes
-chacun le sien-
non possible de croiser
celui qui ignore
mais hypnotisant
ne veut pas connaître
sans fuir
sans craindre
que je devienne
ton ombre

Traduction libre : Georges Boschloos



(1) Carnets de clandestinité. Moshé Flinker, Bruxelles 1942-1943, traduit de l'hébreu et annoté par Guy-Alain Sitbon, Paris, Calmann-Lévy, 2017 (p. 65).

(2) Directeur Unicef Moyen-Orient et Afrique du Nord.

(3) Extrait de EN ROUTE - van mens tot mens, Bruno Neuville, 2017.

EN SE BALANÇANT

asseyons-nous en apesanteur
(sculpture faisant partie d'un
des ponts de Cracovie)
(Bruno Neuville)



Dans les Traces de Mémoire n° 27 de mars 2018 nous écrivions en page 13 : « Après la dissolution de l'Autriche-Hongrie, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes est proclamé à Zagreb (Croatie) à la fin du mois d'octobre ». Il s'agit ici d'une erreur. L'État des Slovènes, Croates et Serbes exista du 29 octobre au 1^{er} décembre 1918. Il s'unit en décembre 1918 au Royaume de Serbie afin de constituer le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Les frontières à l'ouest des Balkans durant l'entre-deux-guerres.

Communautés ethniques et politique intérieure.

Après la fin de la Première Guerre mondiale, le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes fut fondé et constitua la première union des peuples slaves du sud de l'histoire ; ce dernier prendra plus tard le nom plus connu de Yougoslavie (Slavie du Sud ou « Pays des Slaves du sud ») et existera, sous bien des formes, jusqu'au début du 21^e siècle.

Suite au décès du roi Pierre Ier en 1921, son fils alors prince régent monta sur le trône sous le nom d'Alexandre Ier.

Mais avant 1918, ces nations établies sur un vaste territoire caractérisé par une grande diversité ont traversé des contextes historiques divers. Outre leur ethnicité, les communautés nationales prédominantes et aux populations les plus importantes, à savoir les Serbes et les Croates, ainsi que les groupes relativement moins nombreux composés par les Slovènes, les musulmans bosniaques, les Monténégrins et les Macédoniens partageaient en grande partie une langue commune (le serbo-croate), à l'exception des Slovènes et des Macédoniens, qui possédaient leur propre langue. Les trois principales nationalités de la monarchie ont été incluses dans la dénomination de l'État. Quant aux Monténégrins et aux Macédoniens, ils étaient à l'époque considérés comme faisant partie du groupe ethnique serbe (ce n'est qu'après 1945 qu'ils



© DR

↑ Les nouvelles préfectures en 1929.

ont obtenu un statut égalitaire et leur souveraineté) ; il existait également une population musulmane de Bosnie-Herzégovine. L'hétérogénéité ethnique était associée au multiconfessionnalisme. Le pays comptait trois principales religions : les chrétiens orthodoxes (Serbes, Monténégrins et Macédoniens), les catholiques romains (Croates, Slovènes) et les musulmans (Bosniaques). Deux systèmes d'écriture étaient utilisés : le latin et le cyrillique.

La division des peuples des Balkans selon des délimitations strictement nationales était impossible, car leurs frontières étaient trop hétérogènes. Les régions où la mixité ethnique était la plus importante étaient la Croatie

(Croates et Serbes), la Voïvodine (partie de la Serbie : Serbes, Croates et minorités étrangères) et la Bosnie-Herzégovine (musulmans, ainsi que des Serbes et des Croates). Les différences culturelles et politiques se sont traduites par des crises politiques constantes et des tensions nationales croissantes, tout particulièrement entre les Serbes et les Croates, qui perturbaient fortement la politique intérieure.

Face à la gravité de la crise politique, le roi dissout le parlement en 1929, établit une dictature personnelle et modifie le nom du royaume en Yougoslavie. À partir de ce moment, les peuples slaves furent regroupés en une seule et même nation : les Yougoslaves. Le

L'assassinat du roi Alexander de Yougoslavie à Marseille [1934]



© DR

régime royal interdit les partis politiques et persécuta les extrémistes anti-yougoslaves : les Oustachis (Ustaše) croates et les séparatistes macédoniens (l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne, abrégée en français ORIM) et les communistes. Le roi mit un terme à la dictature en 1931. Les dissensions avec les extrémistes croates et macédoniens atteignirent leur point d'orgue lorsqu'ils assassinèrent le roi à Marseille, avec la complicité de l'Italie et de la Hongrie, au cours de sa visite d'État en France (1934). Le fils cadet d'Alexandre, Pierre II, lui succéda sur le trône, sous la régence du cousin de feu le roi, le Prince Paul.

Frontières externes et politique internationale.

Le nouvel État était entouré de voisins hostiles : l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie. Ces pays, mécontents des acquisitions territoriales de la Yougoslavie lors de la Conférence de paix de Paris, souhaitaient obtenir des révisions du traité et récupérer d'anciens territoires.

Pour assurer sa protection, la Yougoslavie axa sa politique étrangère sur la participation à des alliances régionales et s'appuya sur la France : cette stratégie donna naissance à la « Petite Entente » (à laquelle participèrent égale-

ment la Tchécoslovaquie et la Roumanie) et au « Pacte des Balkans » (avec la Grèce, la Roumanie et la Turquie). La « Petite Entente » (1921-38) avait pour objectif de servir de garde-fou contre le revanchisme hongrois et de prévenir une restauration du régime des Habsbourg. Elle bénéficiait d'un vif soutien de la France. Compte tenu de son influence, la « Petite Entente » était considérée comme la cinquième puissance d'Europe. Le « Pacte des Balkans » (1934-38) fut signé afin de résister à l'impérialisme italien et au revanchisme bulgare. Les deux alliances furent déstabilisées par la montée du nazisme et du fascisme. Par ailleurs, les liens avec le voisin oriental de la Yougoslavie, le Royaume de Roumanie, furent renforcés par le mariage entre le roi Alexandre et la princesse roumaine Maria en 1922.

C'est avec le Royaume d'Italie que la Yougoslavie rencontra les litiges frontaliers les plus houleux : lors du Traité de Rapallo (1920), l'Italie avait déjà acquis des territoires sur lesquels habitaient des populations slaves dans le nord de l'Adriatique, mais les Italiens cherchaient à s'approprier des territoires encore plus vastes dans la région côtière yougoslave de la Dalmatie. La ville dalmate de Rijeka, qui portait auparavant le nom d'État libre de Fiume, a ensuite été annexée par l'Italie, à l'occasion des traités de Rome

(1924) et de Nettuno (1925), signés entre les deux royaumes. Par ailleurs, les Italiens ont été autorisés à immigrer librement en Dalmatie. En outre, Mussolini continuait à encercler la Yougoslavie en nouant des liens encore plus étroits avec l'Albanie et la Hongrie et en soutenant les Oustachis.

Divisions administratives.

Au cours de son existence, l'État a connu plusieurs divisions successives :

- 1918-1922 : l'État conservait les subdivisions administratives d'avant-guerre des États prédécesseurs : l'Autriche-Hongrie et les anciens royaumes de Serbie et du Monténégro.
- 1922-1929 : le royaume était réparti en 33 nouveaux départements administratifs (oblasts), en vertu de principes ethniques et historiques.
- 1929-1941 : lorsque le pays fut officiellement rebaptisé « Yougoslavie » par la dictature royale, ce changement de nom fut accompagné par l'entrée en vigueur d'une nouvelle organisation territoriale et administrative qui remplaça les départements historiques par 9 préfectures (banovine), tandis que la capitale Belgrade constituait une entité administrative distincte. Leurs frontières furent tracées dans le but de fragmenter et de réduire l'importance



La banovina de Croatie, créée en 1939.



Le prince régent Paul de Yougoslavie.



Le roi Alexander I et la reine Marie de Yougoslavie.



des anciennes régions historiques. Les préfectures furent quant à elles rebaptisées d'après les noms de fleuves et rivières locaux (à l'exception de celle du Littoral), conformément à l'idéologie du Yougoslavisme intégral. Les nouvelles entités étaient beaucoup plus vastes et solides sur le plan économique par rapport aux anciens oblasts.

- 1939-1941 : afin de régler la « Question croate » (exigences d'autonomie), la Banovina de Croatie fut constituée en 1939 en fusionnant deux préfectures anciennes entières avec des fragments de plusieurs autres ; elle contenait environ 30 % du territoire et de la population de Yougoslavie.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Au cours de la seconde moitié des années 1930, la Yougoslavie fut contrainte d'adopter de nouvelles options diplomatiques et réorienta progressivement sa poli-

tique étrangère vers une coopération avec l'Italie et l'Allemagne. Alors qu'elle s'appuyait auparavant sur le soutien exclusif de la France, elle devint alors entièrement dépendante de l'Allemagne au plan politique et économique.

La Yougoslavie fut progressivement encerclée par les puissances de l'Axe et ses forces armées n'étaient pas préparées à résister à la Wehrmacht. Dans des conditions exceptionnelles et secrètes, un statut unique et privilégié fut proposé à la Yougoslavie. L'Axe respecterait sa souveraineté et son intégrité territoriale, ne solliciterait pas l'autorisation de transporter des troupes au sein du territoire Yougoslave et ne demanderait pas non plus d'assistance militaire. En outre, un accès libre à la mer Égée fut promis. En revanche, tout refus de rejoindre le pacte tripartite serait considéré comme intolérable. Sans unité nationale et assistance internationale, ni puissance économique et militaire, le gouvernement royal n'avait plus

d'autre choix. Souhaitant protéger le pays de la guerre à venir et après avoir longuement hésité, le Prince Paul accepta que la Yougoslavie rejoigne le pacte tripartite le 25 mars 1941.

Deux jours plus tard, les clauses secrètes du Pacte n'ayant pas été divulguées, un coup d'État militaire serbe pro-occidental renversa le régime pour sa « trahison » sans effusion de sang, força le prince régent à partir en exil et proclama que le jeune roi Pierre était en âge de régner. Le nouveau gouvernement se prononça pour une politique de neutralité, mais Hitler changea néanmoins d'avis. Au cours de la brève guerre des Quatre Jours, incapable d'opposer une véritable résistance aux forces de l'Axe, la Yougoslavie fut promptement envahie, vaincue et ses territoires furent répartis entre les vainqueurs.



Milan Kovačević

Historien, Université de Belgrade
Traduit de l'anglais par Elan Languages

Nom et prénom

Classe / Cours

La fiche pédagogique de ce numéro, comme dans le numéro précédent, peut être traitée en complément de la rubrique 'réflexion'.

Public cible : 3^e degré

Cours: histoire / géographie, sciences humaines

Heures de cours nécessaires : deux heures minimum

Conformément à l'article traitant des Balkans, l'étude de l'histoire de l'Allemagne (ou mieux : l'histoire allemande) peut s'avérer très intéressante et éclairante d'une perspective historique et géographique.

Indique les événements majeurs sur la ligne de temps ci-dessous.

1918

1945

Fais une recherche sur les personnages suivants : Karl Liebknecht, Friedrich Ebert, Franz von Papen, Paul von Hindenburg et Adolf Hitler.

Cherche des cartes de la république de Weimar et de l'expansion maximale de l'Allemagne en 1943 (Le Troisième Reich sous Adolf Hitler).

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



www.auschwitz.be

Le Gouvernement général La « Quatrième » partition de la Pologne.

Dans la rubrique « Réflexion » du numéro précédent (n° 27), nous avons étudié le préambule de l'histoire mouvementée qui a mené la Pologne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Nous poursuivons aujourd'hui notre voyage dans le temps en nous penchant sur l'histoire (des frontières) de la Pologne sous le joug nazi. La rubrique « Réflexion », qui se rapporte aussi au thème annuel et peut donc être traitée avec la rubrique « Interrogation », partira du contexte (historico-) géographique pour aborder des questions morales. Bien qu'une base théorique s'impose pour connaître le sujet, elle sera amplement illustrée, principalement par des cartes et un système à points.

La conquête de la Pologne.

- 23 août 1939 : L'Allemagne nazie réalise l'impensable : Hitler conclut un pacte de non-agression avec l'URSS, prévoyant que Staline récupère le territoire de la Pologne russe d'avant-guerre.
- 31 août 1939 : L'Opération Himmler est lancée. Elle consiste pour les nazis à simuler une attaque contre l'émetteur radio allemand de Gleiwitz par l'armée polonaise, donnant ainsi à Hitler un prétexte « légitimant » l'invasion de la Pologne.
- 1er septembre 1939 : L'Allemagne nazie envahit la Pologne, une opération qualifiée de guerre défensive.
- 3 septembre 1939 : L'Angleterre et la France déclarent la guerre à Hitler, mais n'entreprennent aucune action militaire.
- 17 septembre 1939 : L'URSS attaque la Pologne « pour protéger les Biélorusses et les Ukrainiens des Allemands et des Polonais ». Le gouvernement polonais part en exil.
- 27 septembre 1939 : Varsovie capitule.



© Alle rechten voorbehouden

- 26 octobre 1939 : Le Gouvernement général entre officiellement en fonction. Le juriste nazi Hans Frank devient gouverneur général. Krakau, le nom germanisé de Kraków (Cracovie), en est la capitale.

Jusqu'à l'attaque de l'URSS, le Gouvernement général compte 4 districts : Varsovie, Radom, Cracovie et Lublin.



La Pologne n'existe plus et est une fois de plus partagée (ladite « Quatrième partition »). L'ouest est annexé par l'Allemagne nazie. L'est est englouti par l'URSS.

- 6 octobre 1939 : Reddition de l'armée polonaise. La Pologne est de nouveau occupée...

Le Gouvernement général, un État tampon nazi.

- 12 octobre 1939 : Le centre de la Pologne est absorbé dans le nouveau *Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete* (le Gouvernement général des territoires polonais occupés) créé par les nazis.



© Alle rechten voorbehouden

Avec la conquête de la Pologne, l'Allemagne nazie occupe un pays très hétérogène et comptant une des plus importantes communautés juives.

Le Gouvernement général règne sur une population d'environ 12 millions de sujets. De nombreux Polonais expulsés des territoires annexés par les nazis seront transférés dans le nouvel État tampon créé.

Sur le plan démographique, une hiérarchie raciste sera introduite :

- Les *Reichsdeutsche* (les Allemands originaires de l'Allemagne nazie)
- Les *Volksdeutsche* (les Allemands ethniques)
- Les Slaves (appelés les *Untermenschen*, entre autres les Polonais)
- Les Tsiganes (Roms et Sinti)
- Les Juifs (qualifiés par Hitler de *Gegenrasse* ou antirace)



© DR

L'intelligentsia et le clergé polonais sont persécutés.

Les nazis antisémites ont conquis et occupent le pays comptant le plus de Juifs.

- 31 juillet 1940 : Changement de nom, qui devient *Generalgouvernement*. L'État tampon nazi n'a plus rien à voir avec la Pologne.
- 22 juin 1941 : L'Allemagne nazie attaque l'URSS, le territoire s'agrandit.
- Été 1944 : L'armée soviétique envahit l'est du Gouvernement général. Majdanek est le premier camp libéré.
- 18 janvier 1945 : Hans Frank s'enfuit en Allemagne. Le Gouvernement général cesse d'exister.



Dès l'été 1941, la Galicie forme le cinquième district du Gouvernement général.

Quelque 5,8 millions de Polonais trouveront la mort, soit environ 16 % de la population de 1939. On compte parmi eux plus de 3 millions de Juifs assassinés par des nazis antisémites au cours du ju-déicide.

Johan Puttemans
 Coordinateur pédagogique
 Mémoire d'Auschwitz ASBL
 Traduit du néerlandais
 par Ludovic Pierard

Questions éthiques :
 Quelle peut être la différence entre des Juifs polonais et des Polonais juifs ?

La religion est-elle un facteur à utiliser pour organiser la division géographique d'un pays ?

Un gouvernement as-t-il le droit de connaître la religion pratiquée par chacun de ses citoyens ?

➔ Lettres à Khayè

Correspondance clandestine d'un amour en temps de guerre.



Lire la correspondance d'autrui n'est pas un acte anodin et lorsque le courrier a pris la forme d'un livre, lorsque les circonstances historiques qui entourent les lettres sont tragiques, l'expérience est d'autant plus particulière. C'est à cela qu'il faut s'attendre en lisant *Lettres à Khayè*. Lorsque le lecteur se plonge dans la lecture de ce livre, il se retrouve dans une position délicate vis-à-vis de Zysman Wenig et de son épouse, Khayè Grundman.

Zysman naît en janvier 1913, près de Łódź, dans une famille pauvre. Son enfance est douloureuse, marquée par la perte de sa maman et de son amour, mais aussi par la maltraitance de son père qui décède lorsque Zysman entre dans l'adolescence. Une force de vie incroyable lui permet de traverser ces années de misère, de faire preuve de débrouillardise et d'envisager pour lui-même un avenir meilleur loin de l'antisémitisme, de la pauvreté et de la Pologne.

Il a dix-sept ans lorsqu'il débarque à Paris en juillet 1931. Il y est accueilli par sa sœur aînée et son mari, Moshè Grundman grâce à qui il fait la connaissance de Khayè, sa jeune sœur. Elle aussi a quitté sa Pologne natale au début des années trente après s'être totalement consacrée à ses parents morts en 1930. En 1936, ils deviennent mari et femme.

Même si le lecteur est invité à découvrir un moment précis dans l'existence de ce jeune couple, on ne peut s'empêcher de penser que l'on s'immisce dans leur intimité et dans leur drame. Pourtant, la lecture est loin d'être quelconque et tout au long de celle-ci, il

faut garder à l'esprit que ces textes n'étaient nullement destinés à être publiés, et encore moins à emmener les lecteurs vers un dénouement. Avant tout, ce livre est le dépositaire de moments volés par un homme à qui on a tout pris, et de moments tragiques vécus par les Juifs étrangers résidant en France.

De fait, le contenu du courrier nous confronte à la réalité de la politique raciale allemande et de la collaboration de l'administration française avec l'occupant. Le contexte qui entoure la genèse de la correspondance prend racine dans la rafle dite du Billet vert. Le 14 mai 1941, des milliers de Juifs étrangers, âgés de dix-huit à soixante ans, sont priés de se présenter pour un examen de situation. Un grand nombre d'entre eux se rend au lieu de convocation en toute confiance où ils sont retenus. Plus de 3 000 Juifs sont ainsi arrêtés et conduits à la gare d'Austerlitz en autobus. De là, ils partent en train vers le Loiret. 1 700 d'entre eux aboutissent dans le camp de Pithiviers. Environ 2 000 hommes sont destinés au camp de Beaune-la-Rolande. Pour tous, dont Zysman, pour toutes les familles, l'attente commence et se poursuit dans l'inquiétude et l'incertitude.

Clandestinement, contrairement au règlement qui impose la langue française pour la correspondance, Zysman choisit d'écrire dans sa langue maternelle et de prendre des risques pour faire passer le courrier en secret. Sans le recours au yiddish, on peut légitimement supposer que ses lettres bouillonnantes de vie, empreintes

d'espoir et d'amour passionnel auraient perdu de leur force. Cette injonction a de cruel qu'elle prive les prisonniers étrangers de toute spontanéité, qu'elle les bâillonne. La censure prévaut.

Le moment et le geste d'écriture sont littéralement vécus comme des rendez-vous secrets avec son épouse Kayhè. Le temps de la rédaction, de la formation de chaque graphème est un temps qu'il partage corps et âme avec elle. Quand bien même la réponse par retour de courrier se fait attendre, on sent la présence muette de Kayhè. L'écho de ses pensées, de ses inquiétudes rebondit sur les lignes écrites par son époux.

À l'heure des courriels, de la communication instantanée, ce retour aux origines de l'acte d'écrire, est fascinant, touchant même. Enfin, les limites de l'espace graphique rendent l'écriture dense, car il lui faut remplir une feuille sans gaspiller d'espace et communiquer le plus possible.

La première lettre de Zysman qu'il nous est donné de lire date de décembre 1941. Dès les premières lignes, l'amour intense et l'admiration que Zysman porte à son épouse surgissent du papier. Mais cet échange épistolaire est malheureusement amputé de sa complémentarité. Seul le courrier envoyé par Zysman a survécu aux événements.

Les lettres se suivent et se ressemblent, tout comme la vie du camp. Peut-être le lecteur devrait-il déposer le livre après chaque lettre pour en suivre le rythme et se replonger, à quelques jours d'intervalle dans la monotonie de

suite de la page 23

la détention qui, en fait, le rapproche de Zysman.

On y lit les préoccupations quotidiennes d'une famille éclatée dont la vie est en sursis, la santé précaire de Khayè et la séparation dont elle souffre : leurs enfants sont mis à l'abri loin de Paris chez un paysan. On y lit également l'engouement de ce tailleur qui a découvert le travail du bois et qui crée des objets de toute sorte qu'il vend à ses compagnons de détention.

Cependant, certaines phrases sporadiques en disent plus que d'autres sur l'état d'esprit du détenu, sur les conditions de vie à Pithiviers, l'atmosphère qui règne entre les prisonniers et leurs gardiens. La lettre anniversaire de sa détention témoigne d'une réalité qui s'est métamorphosée. Le régime a changé. Tous les détenus découvrent la vie de camp : le colis et la lettre mensuels, l'incertitude quant à un éventuel départ vers l'inconnu, l'appel au garde-à-vous, les punitions pour une cigarette ou une lettre clandestine, la malveillance des gardiens,

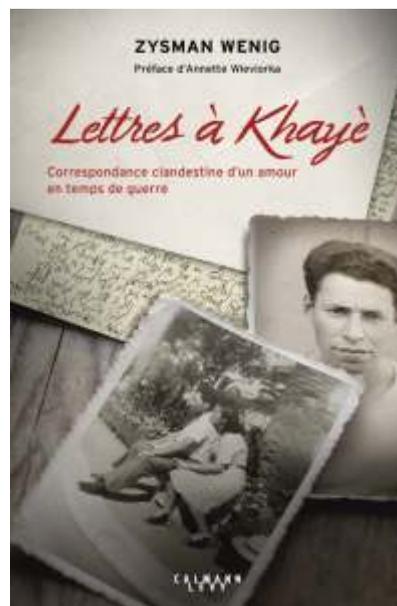
avant-goût amer du monde concentrationnaire. Enfin, on lit la dernière lettre, la lettre écrite fin juin, celle qui annonce le départ, qui décrit les préparatifs de ce voyage vers l'inconnu, qui implore de ne pas pleurer, qui promet le retour, qui réitère encore une fois un amour total.

La lecture du livre se prolonge dans le testament de Khayè, testament qu'elle a rédigé à l'intention de leurs deux fils et curieusement, aux enfants du monde entier. Elle entreprend son travail d'écriture, secrètement, dans un cahier d'écolier, le dernier jour du mois d'août 1942 et l'achève à la fin octobre de la même année. Ses textes, sous forme de lettres, enjoignent ses enfants à résister. Elle raconte son enfance, partage sa vision du monde basée sur son expérience personnelle, enfin elle les met en garde. Si Khayè ne leur épargne pas ses désillusions, sa perte de foi dans l'humanité, elle leur donne des armes

pour se défendre.

Lettre à Khayè est bien plus qu'un recueil de lettres clandestines qui divulguent la détention de Zysman, sa vie à Pithiviers, la douleur de la séparation, les angoisses d'être humains devenus indésirables dans un pays que beaucoup d'entre eux portaient aux nues. Pour le lecteur, *Lettre à Khayè* est véritablement une expérience humaine : il devient témoin du drame d'un couple parmi tant d'autres et apprend à entrer avec tact dans leur intimité, et ce sans voyeurisme. Il réapprend aussi que des mots couchés en secret sur la fragilité du papier peuvent être porteurs d'une force de vie inébranlable, d'émotions qui restent intactes 70 ans après leur inscription. ■

Sabine Bordon
Chercheur associé CEGESOMA



LETTRES À KHAYÈ

CORRESPONDANCE CLANDESTINE
D'UN AMOUR EN TEMPS DE GUERRE.

Zysman Wenig
Paris, Calmann-Lévy, 2017, 296 p.

POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz -
Fondation Auschwitz
Rue aux Laines, 17 bte 50 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 512 79 98
Fax : 02 512 58 84

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Publication réalisée grâce au soutien de



SPF Sécurité Sociale
Services des
Victimes de la Guerre



Banque Nationale
BRUXELLES